

SWITCH PREMIÈRES

L'entrepreneuriat
sans partir de zéro



Un programme Les Premières
Pour les femmes et les équipes mixtes

Co financé par le programme de soutien à l'innovation Novapec

Entreprendre sans partir de zéro

Créer son entreprise est un formidable acte de liberté. **Mais faut-il vraiment tout construire à partir de la feuille blanche ?**

Reprendre ou s'associer comme co dirigeante dans une entreprise existante, **c'est choisir une voie plus rapide, plus sécurisée et souvent plus puissante dans l'entrepreneuriat** ; là où la création demande du temps, de l'énergie et une phase d'amorçage incertaine, il est possible de démarrer sur des bases solides :

- Un modèle économique éprouvé
- Une équipe en place
- Une clientèle fidèle
- Et surtout une trésorerie active dès le premier jour

C'est une autre posture : on ne bâtit pas seule, on prend le relais, on redonne du souffle, on imprime une vision à une histoire déjà en marche

Ce n'est pas pour autant renoncer à innover ou à s'inscrire dans une démarche à impact : c'est partir d'un socle, transformer l'existant, embarquer des équipes quand il y en a, moderniser, digitaliser, repenser. C'est aussi créer de la valeur plus vite, là où la création peut prendre des années à atteindre sa vitesse de croisière

Entreprendre sans partir de zéro

Voici un tour d'horizon des principales possibilités pour t'inspirer et franchir le pas

RACHAT D'UN FONDS DE COMMERCE *

Acheter les actifs d'une
entreprise

RACHAT DE PARTS SOCIALES MAJORITAIRE

Prendre le contrôle
majoritaire d'une entreprise

RACHAT DE PARTS SOCIALES MINORITAIRE

S'associer pour l'équilibre
stratégique ou pour devenir
majoritaire ensuite

TU VEUX EN SAVOIR PLUS ?

Retrouve les témoignages des
femmes qui se sont lancées
dans la reprise et découvre
comment elles ont franchi le pas
et les étapes qu'elles ont vécu
pour devenir entrepreneure
repreneure !



WWW.LESPREMIERESSUD.COM
LE BLOG

REPRISE FAMILIALE

L'émotion d'un héritage familial
à faire perdurer

REPRISE PAR LES SALARIES

Une aventure collective
dans la continuité

REPRISE A LA BARRE DU TRIBUNAL *

Sauver une entreprise
Ou acheter des actifs

** La reprise d'une entreprise à la barre du tribunal n'est pas recommandée aux primo-repreneurs et ne rentre pas dans l'accompagnement*

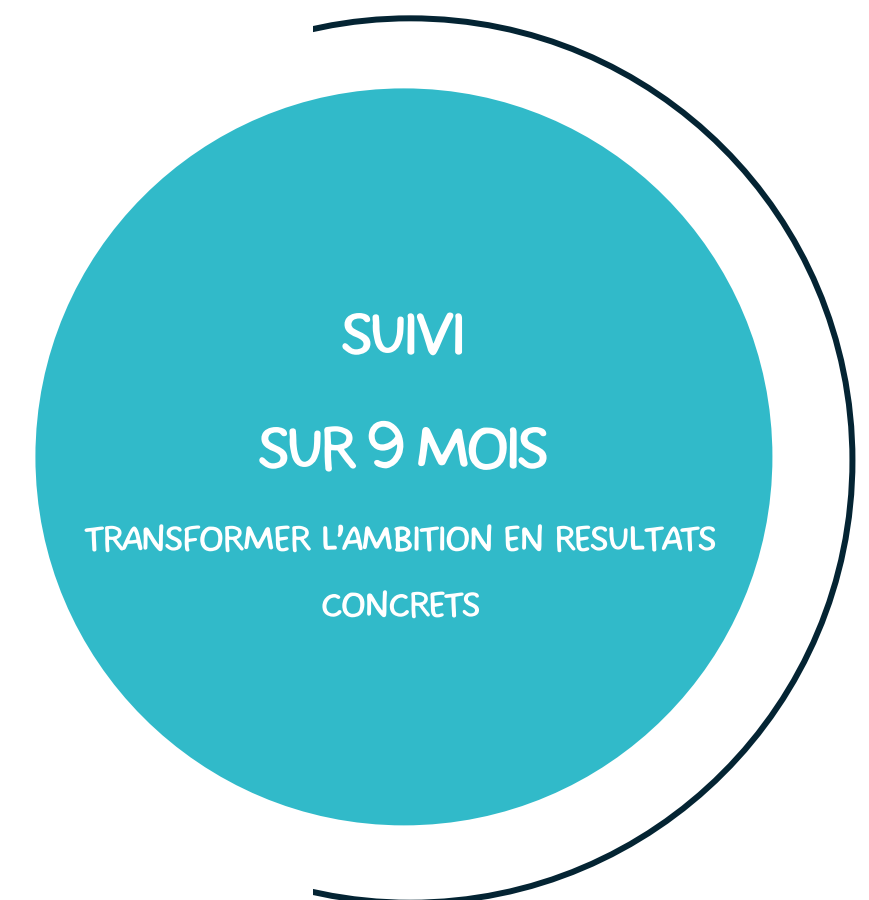
SWITCH PREMIÈRES

L'entrepreneuriat
sans partir de zéro

Cet accompagnement s'adresse aux femmes et aux équipes mixtes souhaitant entreprendre avec **un démarrage rapide et sécurisé** pour en faire leur activité principale :

La reprise ou l'association avec un autre dirigeant n'est pas la seule issue : si identifier l'entreprise s'avérer difficile, la création reste une opportunité ; Dans tous les cas le dispositif permet d'amorcer un changement de posture de salariée à entrepreneure

C'est un accompagnement en 2 temps :





Pourquoi se former ?

Reprendre une entreprise ou s'associer, ça ne s'improvise pas, ça se prépare : se former en amont, c'est réduire ses angles morts, sécuriser son projet et prendre les bonnes décisions au bon moment :

- **Comprendre les enjeux** : valorisation, audit, financement, juridique, culture d'entreprise ... la reprise ou l'association ne sont pas qu'un business plan. C'est un millefeuille de dimensions stratégiques à décoder avant de signer
- **Déjouer les pièges classiques** : il ne faut pas sous estimer certains risques : passif social ou fiscal, dépendance à un client ou un partenaire clef, perte de vitesse du modèle économique... Se former, c'est apprendre à poser les bonnes questions et à lire entre les lignes.
- **Gagner en crédibilité face au cédant, au potentiel associé ou aux financeurs** : un repreneur ou un associé formé, ça inspire confiance. Avoir une vision, des compétences et de la méthode, cela rassure les banquiers, les fonds, les entrepreneurs cédants ou en recherche d'associé .. Et les équipes
- **Mieux piloter la transition** : une fois la transaction faite, il faut aussi manager l'humain dans une période sensible, gérer le changement, créer l'adhésion et éviter les ruptures brutales
- **Eviter l'isolement** : se former c'est intégrer un réseau, croiser d'autres repreneurs ou entrepreneurs, bénéficier d'un regard extérieur. Dans ce type d'aventure, on a toujours besoin de ne pas être seule !

Se former avant, c'est oser en conscience !



La formation

COMPETENCES VISEES ?

- C1 – Rédiger et présenter la feuille de cadrage du projet
- C2 – Bâtir un plan de prospection
- C3 – Valoriser le projet à reprendre
- C4 – Préparer le montage juridique et financier du projet de reprise ou d'association

LES MODALITES

- 44 heures de formation sur 6 semaines
- Alternance de bootcamps présentiels et de visio conférence pour retrouver la force du collectif
- Outils faciles à prendre en main, structurants et opérationnels
- Pédagogie appliquée à l'action

Des intervenants experts de la reprise d'entreprise et du rachat de parts sociales et de fonds de commerce :



Emmanuelle
BOULANGEY
#transmission
#reprise



Olivier MORIN
#reprise



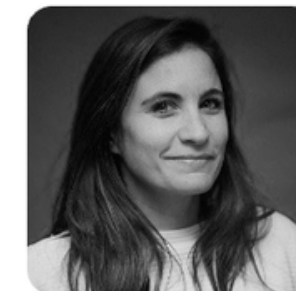
Daniel LOPEZ
#prospection
#négociation



Grégory MANENTI
#juridique
#droit des sociétés



Anne Christine
MAILLARD
#fiscalité



Laurine HAIK
#posture
entrepreneuriale



A la suite de la formation, un **accompagnement de 82 heures** est proposé pour la mise en place de votre plan d’actions et pour ancrer les apprentissages dans la durée avec :

- **Tous les mois, une journée en collectif** pour continuer à avancer sur son progrès en s’appuyant sur le collectif :
 - Une matinée sur le suivi de la prospection et l’étude de cibles potentielles
 - Une après-midi sur une thématique entrepreneuriale pour continuer de monter en compétences dans le montage de son projet ou pour préparer la phase aval
- **Des rendez-vous à la carte** à déclencher en fonction de vos besoins avec n’importe lequel des experts du réseau pour analyser une piste, vous accompagner sur une thématique d’audit non couverte, renforcer votre posture entrepreneuriale, préparer une négociation
- **Des mises en relation avec des cibles potentielles et avec des financeurs**
- **Une référente « fil rouge »** sur toute la durée de votre accompagnement
- Cette période vous permet également de compléter votre accompagnement avec toutes les autres propositions de la **communauté Les Premières** accessibles via votre statut d’adhérente !

Passer à l’action !

Elles en parlent mieux que nous ...

Nombre de porteurs de projets
ayant suivi le programme depuis
2023

22



Marie-Anne Falconet
Projet de reprise d'une
entreprise à impact

« Le programme SWITCH est très complet. Il permet de structurer sa démarche de reprise d'entreprise avec des intervenants experts du sujet. Il me semble indispensable de se faire accompagner afin de gagner du temps et surtout de faire les bons choix. Le programme permet également d'entrer dans un réseau d'entrepreneures et donc de rencontrer des entreprises cibles potentielles. Enfin, le fait d'être en groupe stimule les échanges positifs, l'audace et aide à se sentir soutenue. »

Marie Anne a finalement opté pour le rachat minoritaire de parts sociales.
Elle est la nouvelle Directrice Générale de JOUGA, l'occasion de premier choix

Taux de satisfaction

4.5



Méryème Souilmi
Projet de reprise d'une
entreprise dans le
domaine de la finance

« Le programme Switch m'a permis d'appréhender la démarche de reprise, ainsi que d'approfondir les thématiques clés pour une meilleur analyse de l'entreprise à reprendre. Tous ces enseignements proposés par des professionnels m'ont donné conscience des points importants à investiguer avec mes conseils. Toute cette démarche faite au sein d'un environnement supportif et bienveillant, généreux en partage d'expériences. »

Méryème souhaite se positionner sur un rachat majoritaire de parts sociales.
Elle étudie encore des dossiers